



Bilan semestriel du contrat de liquidité

Foncière
Spécialiste des
murs de commerces

Evry, le 19 octobre 2012

SELECTIRENTE rappelle qu'elle a signé le 9 octobre 2006 avec la société Invest Securities un contrat de liquidité conforme à la charte de Déontologie établie par l'AFEI et approuvée par l'AMF le 22 mars 2005. Le 28 septembre 2012, le Directoire a renouvelé le programme de rachat d'actions après en avoir été autorisé par l'Assemblée Générale du 12 juin 2012.

Au titre de ce contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la date du 30 septembre 2012 :

- 3 315 titres
- 151 613,93 euros

Il est rappelé que lors du renouvellement du programme en date du 30 septembre 2011, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 2 488 titres
- 187 185,17 euros

Aucune autre opération entrant dans le champ du programme de rachat d'actions n'est en cours.

Contacts :

SELECTIRENTE

Jean-Marc PETER

Directeur Général Adjoint SOFIDY

Tél. 01 69 87 02 00

www.selectirente.com

Eurolist C d'Euronext Paris
Code ISIN : FR0004175842
Mnémonique SELER